

ACEP/ADEFI	
Nom du projet :	Création de la SA ACEP Madagascar et d'une mutuelle de santé CMG 6005
Localisation (région) :	Antananarivo, Antsirabe, Toamasina, Fianarantsoa, Mahajanga
Durée :	3 ans (2010 – 2012)
Montant total :	2 millions d'EUR
Financement AFD :	2 millions d'EUR
Montage institutionnel :	Signature de deux conventions : - l'une avec ACEP Madagascar - l'autre avec ADEFI
Autres partenaires financiers associés :	Sans objet
Principaux partenaires techniques :	ACEP International apportera son assistance technique sur la mutuelle de santé et fournira : <ul style="list-style-type: none"> - Un appui à la mise en place de l'organisation, du personnel et du système de gestion et de contrôle. - Un appui technique médical professionnel : appui au recrutement des personnels techniques, discussion et mise en place de la contractualisation avec les centres de soin, analyse de la consommation médicale et du coût des soins, résolution des problèmes avec les centres de soins.
Composantes :	<ul style="list-style-type: none"> - Prêt de 1.65 million d'EUR à ACEP Madagascar SA - Subvention de 350 000 EUR à Adéfi pour la création d'une mutuelle de santé, répartis comme suit : <ul style="list-style-type: none"> 1) Financement de l'assistance technique (318 488 EUR) 2) Des investissements techniques nécessaires au démarrage de l'activité (31 289 EUR)
Etat d'avancement / Mai 2010 :	Signature de la convention de prêt entre l'AFD et ACEP Madagascar le 23/10/2009. Levée des conditions suspensives en cours pour le versement de la première tranche du prêt (mise en

place des procédures LAB / FT en cours).

Signature de la convention de subvention prévue courant juin
2010.